

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

Mardi 23 mai 2017
A 19h30
Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux du 4 et 11 avril 2017.
Désignation du secrétaire de séance.

URBANISME

- 1) Compte-Rendu Annuel à la Collectivité 2016 THEMELIA **1 ANNEXE**
- 2) Révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de GAILLAC - Poursuite et achèvement, par la Communauté d'agglomération du Rabastinois / Tarn et Dadou / Vère Grésigne-Pays Salvagnacois, de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de GAILLAC.
- 3) Régularisation TIGNIERES
- 4) Acquisition parcelles Parking Clavelle Vendôme
- 5) Dénomination de voie "impasse des Brisses". **1 ANNEXE**
- 6) Dénomination de voie "rue de l'Aïgal". **1 ANNEXE**

COMMISSIONS

- 1) Compte-rendu du conseil d'Administration du CCAS du 29 mars 2017. **1 ANNEXE**

FINANCES

- 1) Subvention aux associations pour l'année 2017. **1 ANNEXE**
- 2) Adhésion au groupement de commandes pour la réalisation de travaux et/ou d'achat de fournitures et de matériel pour dans le cadre de l'exercice de leurs compétences en matière de voirie.
- 3) Désignation des 3 représentants au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération.
- 4) Admission en non-valeur
- 5) Cession de parts de la SPL « D'un point à l'autre » au département de Tarn. **1 ANNEXE**

RESSOURCES HUMAINES

- 1) Modification du tableau des effectifs

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.

Le Maire
Patrice GAUSSERAND

